

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nantes, le 24 septembre 2026

Un chantier à 34,5 M€ pour clôturer la voie Nantes-Le Mans et éviter les intrusions d'animaux

Visite des travaux à Bouchemaine

En 2025, plus de 2 000 trains ont été perturbés en Pays de la Loire en raison de heurts ou de divagations d'animaux sur les voies ferrées, avec des conséquences directes sur la ponctualité et la qualité de service. Sur le seul axe Nantes – Le Mans, 350 trains ont été impactés par des sangliers et des cervidés.

Pour y remédier, SNCF Réseau, l'État et la Région Pays de la Loire engagent un programme ambitieux : 156 km de clôtures seront posés le long de l'axe Nantes – Le Mans d'ici 2028, dont 37 km sur le chantier en cours dès cette année. Ce chantier d'envergure, financé à hauteur de 34,5 millions d'euros dans le cadre du contrat de plan État-Région 2021-2027, est unique en France en termes de linéaire clôturé et l'un des plus importants engagés sur le réseau ferroviaire ligérien pour améliorer la régularité des trains.

Cette visite, en présence de Laurent Hottiaux, préfet de la région Pays de Loire, Roch Brancour, vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire, et Frédéric Etève, directeur régional de SNCF Réseau Bretagne – Pays de la Loire, est l'occasion privilégiée de rencontrer les équipes et de mieux appréhender les défis et les solutions apportées sur le terrain.



Pose de clôtures

Pour limiter les intrusions d'animaux, une feuille de route a été élaborée pour clôturer l'ensemble de l'axe Nantes-Le Mans, hors agglomération, en priorisant les zones où les collisions sont récurrentes.

L'objectif est de poser des clôtures sur **156 km de lignes à l'horizon 2028** (pour couvrir l'axe **Nantes - Le Mans** (45 km de lignes ont été réalisés à fin 2025)).

Ce projet est essentiel pour assurer la sécurité des usagers et des voies ferrées et la ponctualité des trains.

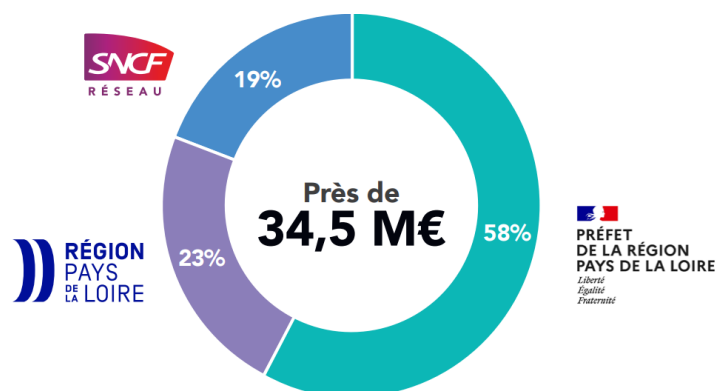
La pose de clôtures et l'entretien de la végétation prennent en compte des enjeux de biodiversité, la préservation des espèces protégées, la réglementation en termes de sécurité aux abords des voies. Elles sont mises en œuvre parallèlement à des aménagements d'ouvrages visant à rétablir les continuités écologiques terrestres. Des procédures environnementales sont mises en œuvre, nourries par des échanges et l'appui des services de l'État.

Le chantier en 2026

Ce programme s'accélère : **37 km sont en cours de pose en 2026**, dans le cadre d'un chantier entre Angers et la Possonnière d'une part, et entre Ingrandes et Ancenis d'autre part. En moyenne, 20 agents travaillent quotidiennement à l'installation de ces clôtures et 20 agents sur le traitement de la végétation. Au total c'est plus de la moitié du programme de clôtures de l'axe Nantes-Le Mans qui sera réalisée d'ici fin 2026.

Financement

La pose de clôtures sur l'axe Nantes – Le Mans s'inscrit dans le cadre du contrat de plan État-Région 2021-2027 et dispose d'un fort soutien de l'État et de la Région des Pays de la Loire.



Détails techniques des clôtures

Dans les zones rurales, des clôtures de 2,50 mètres de haut sont installées pour faire obstacle aux sauts des cerfs et des chevreuils. Ces clôtures sont équipées d'un grillage anti-fouisseur enterré sur 50 cm et d'un retour perpendiculaire en partie basse pour empêcher les animaux de creuser et de passer en-dessous, tout en servant de guidage vers un point de passage possible.

Dans les zones urbanisées (petites villes et villages), des clôtures plus discrètes seront posées. Elles auront une hauteur de 2 mètres pour s'intégrer harmonieusement dans le paysage urbain.

Des clôtures pour limiter la présence d'animaux à proximité des voies, mais aussi ...

Entretenir la végétation

Les équipes de SNCF Réseau procèdent au dégagement des abords des voies afin de retrouver une strate herbacée, réduisant ainsi l'effet piège pour les animaux. Cette action contribue à diminuer les intrusions sur le réseau ferré.

Travailler avec les parties prenantes

Le référent Faune de l'Infrapôle Pays de la Loire

Il coordonne les actions et les acteurs pour une réduction des collisions plus efficace. Il est le point d'entrée sur ce sujet pour les parties prenantes externes (préfectures, fédérations de chasseurs...), en lien avec la direction territoriale de SNCF Réseau.

Organisation de battues

En partenariat avec les fédérations de chasse et les préfectures, des battues sont organisées pour accentuer la pression de chasse sur les zones accidentogènes.

Des opérations exceptionnelles, sur des secteurs de grande ampleur, ont été réalisées à l'automne dernier entre Le Mans et Angers, Angers et Nantes, Sainte-Pazanne et Saint-Gilles-Croix-de-Vie, avec un arrêt des circulations ferroviaires le matin pour éviter tout risque de heurt.

Informations auprès des chambres d'agriculture et des communes

Une communication leur est envoyée après chaque incident avec des animaux d'élevage (heurt ou divagation) pour qu'elles soient des relais auprès des exploitants agricoles. Une étude spécifique est en cours sur l'axe Nantes- Savenay.

Les chiffres clés en Pays de la Loire

363

Heurts ou divagations
d'animaux en 2025



1 incident impacte
5 à 6 trains en
moyenne

34,5 M€

Financés pour limiter
les intrusions

+ 2000

Trains impactés
en 2025

À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et développer le mode ferroviaire au service de la transition écologique, SNCF Réseau développe l'offre de service pour le fret et le marché voyageurs sur les 28 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Gestionnaire du réseau, il commercialise et garantit l'accès neutre et équitable à l'infrastructure. Partenaire des pouvoirs publics, des territoires et des entreprises ferroviaires, SNCF Réseau a pour priorité absolue la satisfaction de ses clients. Société anonyme du groupe SNCF, l'entreprise compte plus de 50 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de près de 8,4 milliards d'euros en 2025.

www.sncf-reseau.com

À propos de la Région des Pays de la Loire

La Région organise les déplacements quotidiens : trains, cars interurbains, transport scolaire, bateau pour l'île d'Yeu, transport à la demande, rassemblés sous un seul nom, Aléop. Avec un budget consacré au ferroviaire de 277M€ dont 170M€ d'investissements en 2026, la Région fait le choix d'investir massivement pour des trains du quotidien plus fréquents, plus fiables et confortables. Le réseau ferré de 1500km dessert aujourd'hui 130 gares pour 24 millions de voyages par an en train.

À propos de l'Etat

L'État participe fortement au financement des infrastructures de transport et de mobilités. À travers un engagement de 440M€ dans le cadre du Contrat de Plan État – Région 2023-2027, il agit en faveur des déplacements du quotidien dans l'ensemble des territoires des cinq départements des Pays de la Loire, et d'une accélération de la décarbonation des transports. Il contribue notamment à la régénération et au développement des voies ferrées aux côtés de SNCF Réseau et des régions. L'Etat vient également en appui des maîtres d'ouvrages pour la réalisation de leurs projets et s'assure du respect des procédures.

Contacts presse

- Elisabeth Guilbot – elisabethguilbot@reseau.sncf.fr – 06 72 54 26 25
- Préfecture de la région des Pays de la Loire – pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr
- Elie Poupin – elie.poupin@paysdelaloire.fr - 02 28 20 65 34 / 06 99 16 10 76